

La dotation de la RTBF rognée? Philippot veut voir le texte

Dernier conseil d'administration avant les vacances vendredi à la RTBF. L'agenda était chargé. Le conseil a approuvé les grilles de rentrée tant en télé qu'en radio, malgré les polémiques autour du remaniement de la grille de La Première radio. En télé, la rentrée ne devrait pas voir de grosse nouveauté apparaître.

Le CA a approuvé le renouvellement pour six ans de François Tron à la direction de la télévision. Il a aussi voté la nomination de Jacques Cremers comme rédacteur en chef de La Première. Il succède à Georges Lauwerijs, qui quittera également l'animation de la tranche d'infos matinales. Il sera remplacé par Mehdi Khelfat, qui présentait le journal de 8h. C'est Sophie Brems qui lui succédera à ce poste.

Lors de ce CA, il a aussi été question de la nouvelle cure d'austérité imposée à la RTBF. Comme le révélait «L'Echo» hier, l'accord gouvernemental en Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit de réduire de 2% la dotation de la RTBF (229 millions en 2014), soit un effort de 4,4 millions

qui survient alors que la RTBF a déjà été contrainte par son autorité de tutelle d'économiser 48 millions d'euros entre 2010 et 2012 et que le contrat de gestion l'a amputée d'une partie de ses recettes potentielles en matière publicitaire. L'administrateur général Jean-Paul Philippot n'a guère fait de commentaires, se contentant d'indiquer qu'il attendait d'abord de voir le texte de l'accord gouvernemental.

Mais pour un administrateur MR, cette énième cure d'austérité est peut-être l'occasion de revoir le statut de la RTBF et de la transformer en société anonyme de droit public, comme la VRT, avec des administrateurs indépendants, ce qui permettrait de simplifier ses structures et son organisation afin de la rendre plus réactive. A suivre... J.-F. S.

«Ne serait-il pas temps de changer le statut de la RTBF?»

Un administrateur MR de la RTBF